

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : marrenaud@collegefrancais.ca
<https://www.cadre21.org/membres/2c14a99fd25f2119c3dadd2b>

Date d'obtention : 2023-11-22 15:39:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode d'intervention nous permet d'agir rapidement et efficacement. Ceci contribue également à nous outiller, nous encadrer et d'uniformiser nos interventions. Il est important de réagir le plus rapidement afin que la photo se propage le moins possible. Notre intervention est de saisir le téléphone et de suivre le protocole d'intervention de la trousse Sexto en complétant les questions sur la grille. Nous n'avons pas à mener une enquête car ceci est rôle de la police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Tout d'abord de ne jamais regarder la photo. Par le passé, j'avais le réflexe de demander à l'élève de me montrer la photo afin de valider l'information. De plus, de ne pas intervenir si c'est un incident qui s'est déroulé à l'extérieur de Collège malgré que cela concerne un élève de notre école. De référer cet incident directement à la police.

Mes interventions seront encadrées car désormais je vais suivre la méthode d'intervention de la trousse Sexto.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Comme mentionné dans la réponse précédente ne pas demander de regarder la photo. D'intervenir le plus rapidement possible en suivant les étapes proposées dans la trousse Sexto en rencontrant les élèves concernés.

De m'assurer que les personnes qui interviennent dans ces cas sont uniquement les trois personnes qui ont effectué la formation Sexto.

Ne pas oublier que nous sommes un milieu éducatif et cette trousse nous permet de mieux comprendre les interventions efficaces à adopter dans ce genre de situation.